Archives alainberset.ch — copie d'archive
Tribune d'Alain Berset « Rapport annuel de La Tuile, la parole à Alain Berset », parue dans La Tuile (10.03.2007), reprise sur son site www.berset.ch.
Adresse d'origine : http://www.berset.ch/archives/documents/2007/070310.LaTuile.htm
Copie : Internet Archive, capture du 22.10.2007 — https://web.archive.org/web/20071022074657/http://www.berset.ch/archives/documents/2007/070310.LaTuile.htm

Rapport annuel de La Tuile, la parole à Alain Berset

Conseiller aux Etats, président de l'ASLOCA-FRIBOURG

Avoir un toit, avoir un logement correct, un chez-soi est un besoin vital. Se nourrir, se vêtir, se loger, ce sont là des exigences indispensables pour tout être humain. Sans cela, il est très difficile –voire impossible- de mener une vie décente. Pourtant, avec l'évolution de la société et la disparition – lente mais bien réelle – des réseaux sociaux, qu'ils soient familiaux, villageois, liés à des activités professionnelles ou non, on assiste en même temps à l'émergence de problèmes que l'on espérait disparus pour toujours dans un pays comme le nôtre.

La société se déstructure et se globalise à la fois. Aujourd'hui, il suffit qu'un seul des « voyants » du tableau de bord vire au rouge pour que tout menace de s'effondrer. Sans travail, ou avec quelques dettes, il devient difficile, très difficile de trouver à se loger. Sans logement bien établi, la recherche d'un emploi est presque impossible. C'est un enchaînement négatif, dont il est terriblement difficile de se sortir.
C'est dire que l'accès à un logement n'est pas seulement affaire de trouver un toit, c'est aussi une exigence incontournable pour mener une vie normale. Si une structure d'hébergement à bas seuil telle que La Tuile répond à l'urgence, elle ne saurait en aucun cas se substituer à un logement privé, premier pas vers une réinsertion sociale.

La Suisse romande connaît une crise du logement parfois aiguë ; la situation est dramatique dans certaines villes comme Genève. Avec un taux de logements vacants d'un peu plus d'un pour mille, les personnes qui recherchent un logement ou qui souhaiteraient changer d'appartement font face à un défi presque impossible à relever. Ceux qui ont un logement tentent de le conserver précieusement, alors que ceux qui recherchent un logement de taille moyenne à un prix « normal » n'auront quasiment aucune chance d'y parvenir.

Il y a donc une nécessité d'action. Les cantons et les communes ont un rôle à jouer dans l'encouragement à la construction de logements sociaux et dans l'aide générale au logement. Les acteurs du marché de la location également doivent pouvoir travailler main dans la main, autant que possible, pour résoudre ou tenter de résoudre les problèmes qui se posent. Les organisations représentant les locataires, mais aussi les grands propriétaires immobiliers, ainsi que les régies qui ont les immeubles en gestion ont aussi une responsabilité dans ce domaine.

A ce titre, il est inquiétant de constater que certaines régies, également actives à Fribourg, auraient introduit de nouveaux « services », bien sûr payants, pour les locataires ; cette pratique

constitue un nouvel obstacle à surmonter lors de la recherche d'un logement.
Les médias se sont ainsi fait l'écho d'un locataire qui voulait visiter un appartement trouvé dans une petite annonce. Impossible sans conclure un « mandat de recherche », pour un montant conséquent. Le locataire semble avoir renoncé et n'a pas pu louer l'appartement.

Fort heureusement, ce type de pratiques reste rare et les autres gérances ne semblent pas prêtes à suivre la même voie. C'est cependant un signal auquel il faut être attentif : défendre l'accès au logement est une nécessité de tous les instants.